

<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

ACRYL RAL  
all solid colours  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium



Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

**Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:**

<b>Santé:</b>	R36: Irritant pour les yeux. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	Non-classifié

**2.2. Éléments d'étiquetage**

<b>Symbol(s) de danger :</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R36: Irritant pour les yeux. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S29/56: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:</b>	Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

**2.3. Autres dangers**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**

**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

2 / 11

Nom du produit : ACRYL RAL  
 Ref.Nr.: BDS000796\_2\_20120614 (FR)  
 Date de création/révision : 14.06.12 Version : 1.1  
 Remplace : BDS000796\_20111114

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	25-50	F,Xi	11-36-66-67	A
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	203-448-7	10-25	F+	12	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	10-25	F+	12	A
acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1	10-25		10-66-67	
propane	74-98-6	200-827-9	10-25	F+	12	B
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	5-10		10	A
solvant naphta aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64742-95-6	265-199-0	<1	Xn,N	10-37-51/53-65-66-67	B,P

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
 B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale  
 P : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	25-50	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
butane (<= 0,1 % butadiène)		106-97-8	203-448-7	10-25	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	01-2119472128-37	115-10-6	204-065-8	10-25	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	A
acétate de n-butyle	01-2119485493-29	123-86-4	204-658-1	10-25	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226,H336	
propane		74-98-6	200-827-9	10-25	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220	B
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	01-2110475791-29	108-65-6	203-603-9	5-10	Flam. Liq. 3	H226	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
 B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec les yeux :** Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes  
 Consulter un médecin

**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau  
 Faire appel à un médecin si l'irritation persiste

**Inhalation :** Déplacer le sujet à l'air frais  
 Maintenir au chaud et au repos, dans une position semi-verticale. Desserrer les



<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

vêtements  
Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent  
**Ingestion :** En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation :** L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Peut causer des troubles gastro-intestinaux  
Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.  
**Contact avec la peau :** Peut entraîner irritation.  
Symptômes: rougeur, douleur.  
**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux  
Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières



<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peintures

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm



Nom du produit : ACRYL RAL Date de création/révision : 14.06.12 Version : 1.1  
 Ref.Nr.: BDS000796\_2\_20120614 (FR) Remplace : BDS000796\_20111114

		VLE	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	800 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm
		VLE	200 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	800 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	100 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
propane	74-98-6	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	800 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm
		VLE	200 ppm
solvant naphta aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64742-95-6	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (caoutchouc butyl)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)



<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide sous pression.
<b>couleur :</b>	Voir couleurs capots.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	18.6 %
<b>limite inférieure :</b>	1.2 %
<b>Pression de vapeur :</b>	830 kPa (@ 20°C).
<b>Densité relative :</b>	0.868 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Non connu.
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non applicable.

## 9.2. Autres informations

**COV:** 830.5 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques



Nom du produit : ACRYL RAL  
 Ref.Nr.: BDS000796\_2\_20120614 (FR)  
 Date de création/révision : 14.06.12 Version : 1.1  
 Remplace : BDS000796\_20111114

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Peut causer des troubles gastro-intestinaux  
**Contact avec la peau :** Peut entraîner irritation.  
**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux

#### Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate de n-butyle	123-86-4	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate de n-butyle	123-86-4	IC50 algae	647 mg/l
		LC50 fish	18 mg/l
		EC50 daphnia	44 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données expérimentales disponibles



Nom du produit :	ACRYL RAL	Date de création/révision :	14.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS000796_2_20120614 (FR)	Remplace :	BDS000796_20111114

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Marine polluant:	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)



<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
Directive 99/45/CE  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	606: Cétones, benzoquinone

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
R11: Facilement inflammable.  
R12: Extrêmement inflammable.  
R36: Irritant pour les yeux.  
R37: Irritant pour les voies respiratoires.  
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.



---

<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	14.06.12 Version : 1.1
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000796_2_20120614 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000796_20111114

---

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

